



70^e session de l'Assemblée générale
5^{ème} commission

Points 143 de l'ordre du jour

**Administration de la justice à l'Organisation
des Nations Unies**

Administration of justice at the United Nations

New York, le 20 octobre 2014

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au nom de la Suisse et du Liechtenstein.

Nos délégations saluent les rapports sur l'administration de la justice au sein de l'Organisation des Nations Unies que nous ont soumis le Secrétaire général et le Conseil de justice interne, ainsi que le rapport correspondant du CCQAB. Nous attendons également avec intérêt la lettre de la Sixième Commission et nous réjouissons d'entendre ses vues sur les aspects juridiques des rapports en question, conformément à la pratique habituelle et comme le prévoit le paragraphe 49 de la résolution 69/203 de l'Assemblée générale.

Monsieur le Président,

Nous nous félicitons de la mise en place du groupe d'experts indépendants qui a commencé en mai 2015 une évaluation indépendante intermédiaire du système d'administration de la justice et nous attendons avec intérêt les recommandations que le groupe présentera lors de la 71^e session de l'Assemblée générale. Nous sommes convaincus que ces recommandations seront exhaustives et couvriront les aspects importants du système de justice interne, notamment son champ d'application et en particulier l'accès du personnel non fonctionnaire, y compris les stagiaires, à un recours judiciaire effectif. Une autre question pourrait également retenir l'attention du groupe d'experts indépendants : il s'agit de l'efficacité de la protection accordée aux lanceurs d'alerte. Tout en respectant pleinement la décision du Tribunal d'appel des Nations Unies en la matière, nous souscrivons à l'opinion exprimée par le Conseil de justice interne, qui suggère que les décisions rendues par le Bureau de la déontologie soient soumises à une certaine forme de contrôle judiciaire.

Monsieur le Président,

Il y a deux ans de cela, une étape cruciale a été franchie lors de la mise en place, à titre expérimental, d'un mécanisme financé par le personnel pour appuyer les ressources du Bureau de l'aide juridique au personnel (BAJP). Nous soutenons la proposition du Secrétaire général de prolonger d'un an la phase expérimentale de ce mécanisme, dans l'attente de l'évaluation indépendante intermédiaire et des recommandations qui pourraient en découler. Nous espérons être en mesure de nous prononcer définitivement sur ce mécanisme d'ici l'an prochain.

Pour conclure, permettez-nous, Monsieur le Président, de féliciter une fois de plus le Bureau de l'Ombudsman et les services de médiation pour l'excellent travail accompli au cours de la période considérée. Les remarques que le Bureau a formulées dans son rapport sur les problèmes structurels à la source des différends sont, comme toujours, extrêmement utiles. Nous le remercions pour son engagement continu en faveur d'un développement progressif des politiques et pratiques en matière de ressources humaines.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Unofficial translation

Mr Chairman,

I have the honour to speak on behalf of Switzerland and Liechtenstein.

Our delegations welcome the reports on the administration of justice at the United Nations that have been submitted to us by the Secretary-General and the Internal Justice Council as well as the related report of the ACABQ. We are also looking forward to receiving the letter of the Sixth Committee and to hearing its views on the legal aspects of the comprehensive report as per our usual practice and in accordance with paragraph 49 of General Assembly resolution 69/203.

Mr Chairman,

We welcome the establishment of the panel of independent experts who launched their work on the independent interim assessment of the administration of justice system in May 2015. We look forward to receiving the panel's recommendations at the General Assembly's 71st session. We expect that the recommendations will be comprehensive and cover all major aspects of the internal justice system, including its scope and in particular access of non-staff personnel, including UN interns, to an effective legal remedy. Another matter that may merit the attention of the independent panel is the effectiveness of whistle-blower protection. While we fully respect the relevant decision of the UN Appeals Tribunal, we concur with the view expressed by the Internal Justice Council that determinations of the Ethics Office should be subjected to some form of judicial review.

Mr Chairman,

The establishment, on an experimental basis, of a staff-funded mechanism to supplement the resources of the Office of Staff Legal Assistance (OSLA) was a major achievement two years ago. We support the Secretary-General's proposal to extend the experimental period for the mechanism by one

year, pending completion on the independent interim assessment and possible recommendations in this regard. We would hope to be able to make a final decision on the mechanism next year.

Finally, Mr Chairman, we would like to once again commend the Office of the Ombudsman and Mediation Services on the excellent work done during the reporting period. The observations contained in its report on systemic root causes of conflict are, as always, very valuable. We welcome the Office's continued involvement in the progressive development of human resources policies and practices.

Thank you, Mr Chairman.